

Subvention tpg 2021

Nouvelle plateforme pour vous inscrire

Offre valable entre le 1er juin et le 23 juillet sur le webshop.tpg.ch

Confignon offre des <u>participations financières de CHF 50.-</u> aux juniors (6 à 24 ans révolus) domiciliés sur la Commune, à faire valoir à l'achat d'un abonnement annuel de transports publics. Tout se passe désormais en ligne. Simple et pratique!



La <u>demande</u> de participation financière communale de CHF 50.- se fait **sur le webshop tpg** du **1er juin au 23 juillet** et <u>l'achat</u> de l'abonnement à prix réduit peut être effectué **jusqu'au 31 août** 2021. Dans les deux cas, la subvention ne vous est octroyée que <u>dans la limite des aides encore disponibles.</u>

Intéressé-e?

- Connectez-vous sur webshop.tpg.ch
- Accédez à la rubrique « Offre de ma commune » dans le menu déroulant à gauche
- Inscrivez « Confignon »
- Sélectionnez l'action « Confignon Juniors » et cliquez sur « Allez plus loin ».

Inscrivez-vous à l'action. La Commune recevra votre inscription et la validera sous 48h (jours ouvrables) si vous êtes éligible. <u>Votre réduction sera disponible dans votre espace personnel en ligne sur le webshop des tpg</u>. Si vous souhaitez vous rendre en agence tpg (Rive, Cornavin ou Lancy-Pont-Rouge), la déduction sera visible par les conseillers tpg lors de l'opération de vente.

Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faut en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la commune sur le webshop. Avant d'acheter votre abonnement annuel, attendez et vérifiez sur votre compte tpg que la Commune ait validé votre inscription pour que la subvention puisse vous être octroyée.

Il ne sera pas possible de se faire rembourser la subvention après avoir fait l'achat de l'abonnement sans la participation de la Commune.

Trouvez également tous les détails de cette offre sur le site www.confignon.ch

Renseignements:

Service clientèle tpg 00800 022 021 20 numéro gratuit



